

ÉDUCATION À L'ENFANCE

SUR LE TERRAIN

Le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) s'adresse autant aux entreprises misant sur la formation continue qu'aux travailleurs qui veulent améliorer leur profil d'employabilité. Ce cheminement offre la possibilité aux travailleurs ayant développé des compétences en lien avec la dotation, la formation du personnel, la rémunération, les lois, les politiques, les règlements et les programmes d'entreprendre une démarche RAC menant à l'obtention d'un diplôme reconnu.

PROFIL TYPE

- Habiletés interpersonnelles
- Bonne condition physique
- Maturité et capacité d'écoute
- Engagement
- Authenticité et empathie
- Intérêt et curiosité pour l'enfance
- Ouverture d'esprit
- Créativité
- Grand sens de l'organisation

BRANCHÉ SUR L'EMPLOI

- Centres de la petite enfance
- Bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial
- Services de garde en milieu familial
- Services de garde en milieu scolaire
- Garderies et jardins d'enfants
- Écoles et commissions scolaires

EN POSTE

- Éducateur
- Responsable de services de garde en milieu familial

ÉDUCATION À L'ENFANCE

LES AVANTAGES DE LA RAC

- Permet de faire reconnaître officiellement vos compétences et d'obtenir une attestation d'études collégiales reconnue par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en optant pour un parcours différent.
- Offre la possibilité de procéder à votre inscription en tout temps.
- Propose une démarche flexible qui vous permet d'évoluer à votre rythme tout en demeurant en emploi.
- Assure un accompagnement offert par des professionnels expérimentés à l'écoute vos besoins.
- Permet de compléter une formation qui s'effectue principalement à distance.

AVIS AUX EMPLOYEURS

La RAC c'est aussi un processus de formation personnalisé pour les entreprises de la région :

- Rencontre d'information offerte en milieu de travail auprès de vos employés possédant une expérience significative dans le domaine;
- Bilan des acquis de vos employés au regard des compétences par le biais d'un processus de validation rigoureux;
- Formations adaptées à vos besoins et coaching dispensés par des experts;
- Mise en œuvre d'un plan d'action concret visant la reconnaissance de compétences selon des activités d'évaluations supervisées dans votre environnement de travail et à distance.

LES ACQUIS DE VOS EMPLOYÉS MÉRITENT D'ÊTRE RECONNUS!

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS SUR CETTE FORMATION ?

Contactez-nous ou visitez le cegepgranby.ca/rac

SERVICE DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

385, rue Principale, Granby QC
Téléphone : 450 372-6614, poste 3221
rac@cegepgranby.qc.ca



ÉDUCATION À L'ENFANCE

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) JEE.0R

RAC

CHEMINEMENT RECONNAISSANCE DES ACQUIS
ET DES COMPÉTENCES (RAC)

**FAVORISEZ LE DÉVELOPPEMENT
de l'enfant au quotidien**



ÉDUCATION À L'ENFANCE

19 COMPÉTENCES

- Analyser la fonction de travail
- Observer le comportement de l'enfant
- Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global
- Agir de façon sécuritaire en milieu de travail
- Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif
- Intervenir au regard de la santé de l'enfant
- Assurer une saine alimentation à l'enfant
- Communiquer en milieu de travail
- Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant
- Fournir de l'aide à l'enfant
- Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle
- Définir l'approche pédagogique à adopter avec l'enfant
- Concevoir des activités de développement global de l'enfant
- Organiser des activités éducatives
- Animer des activités éducatives
- Travailler en équipe
- Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources
- Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants
- Rédiger et résumer des textes relatifs à la profession

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans et posséder une expérience significative dans le domaine lié au programme d'études ciblé.
- Détenir un diplôme d'études secondaires (ou une équivalence officielle émise par le ministère ou une formation jugée suffisante par le cégep).

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE RAC

